



## Connaissance de l'islam

# La place de la femme dans l'islam

C'est avec un certain étonnement qu'on lit sous la plume de femmes musulmanes les lignes que nous reproduisons ci-dessous relatives à des idées occidentales préconçues au sujet de la femme musulmane. Nous les offrons au début de ce paragraphe à titre d'information.

*« L'image que l'Occident se fait des femmes musulmanes et de l'islam en particulier est souvent assez défavorable. Certes, on ne peut nier que l'Occidentale est en avance sur la musulmane sur bien des points, mais la faute n'en est pas à l'islam. Des siècles d'obscurantisme et de mauvais gouvernements ont réussi à ternir presque complètement l'ancienne gloire de l'islam. Il a fallu à l'Occidentale des siècles pour atteindre la position que la femme musulmane a connue très tôt.*

*Le voile, par exemple, est un emprunt : l'islam n'oblige pas la femme à dissimuler sa face, ses mains et ses pieds. Dans les premiers temps de l'islam, les mariages se faisaient beaucoup plus librement et ouvertement que certains mariages actuels arrangés; heureusement, ceux-ci sont en train de disparaître du fait que la plupart des jeunes musulmanes abandonnent le voile.*

*Les harems sont une autre institution qui ne correspond plus à notre temps et à notre manière de penser. L'instruction, la vie sociale ainsi que certains facteurs économiques contribuent à rendre la vie conjugale beaucoup plus heureuse, et beaucoup plus proche également des intentions du Coran. De nos jours, la musulmane n'est plus confinée dans sa maison et ses activités ne se limitent plus à l'entretien du ménage et aux soins des enfants, encore qu'elle croie fermement que son devoir le plus sacré est d'être mère et épouse. Les musulmanes d'aujourd'hui peuvent atteindre un haut degré d'instruction et pratiquer la profession de leur choix. La femme est représentée dans pratiquement toutes les professions. Si certaines musulmanes sont encore peu évoluées, la faute n'en est pas à l'islam, mais bien plutôt à des causes générales telles que l'ignorance, la pauvreté, l'analphabétisme, etc. Lorsque ces causes auront disparu, la femme s'épanouira sous la protection de l'islam, système remarquable qui permet une société heureuse et bien ajustée.<sup>1</sup> »*

Pour notre part, disons ce qui convient parfaitement à cet endroit : « Inshallah! »

Les penseurs et écrivains islamiques, quant à eux, citent souvent le prophète qui aurait déclaré :

<sup>1</sup> Selon les Écritures, une publication de l'Alliance mondiale des UCF et du Conseil œcuménique des Églises, p. 43-44.

« Si je devais donner l'ordre à une personne de se prosterner devant une autre, j'exigerais de la femme qu'elle se prosterne devant son époux à cause de la magnitude de ce qu'elle lui doit et de ce dont elle lui est redevable.<sup>2</sup> »

J. Laffin rappelle qu'actuellement le monde musulman compte près de quarante États dont la population a dépassé le milliard; il serait alors nécessaire de rédiger des dizaines de volumes pour exposer la situation de la femme dans tous ces pays sous régime islamique. En outre, leurs vies sont affectées par des critères variés de classe et d'éducation, par la secte à laquelle elles appartiennent, par le type de gouvernement de leur pays. La moitié de ces États sont arabes, et c'est dans ces pays-là que la cause des musulmanes suscite dans d'autres pays le plus grand intérêt. Il est possible et légitime de généraliser sur la femme musulmane arabe. Pourtant, même ainsi, la qualité de leur vie connaît une très grande variation d'un pays et d'une région à l'autre. Nous rendons compte dans le présent paragraphe de certains principes et pratiques qui sont courants dans l'attitude des musulmans envers la femme.

La société arabe ou musulmane a témoigné d'une vision stéréotypée de la femme, vision extrêmement rigide d'après nos normes occidentales, une vision qu'il convient de qualifier d'absolument non fondée, en dépit de l'optimisme des femmes auteurs des lignes citées plus haut (ces auteures et leur vision font-elles encore partie de l'islam?). La structure sociale de ces sociétés impose à la femme un rôle et une position qui ne sauraient varier du fait qu'une modification de leur statut abattrait les piliers patriarcal, familial, tribal mêmes sur lesquels s'élève l'ensemble de la société musulmane.

À première vue, le Coran ne semble pas comme tel hostile à l'égard de la femme; cependant, il la regarde de haut, lui offrant le genre de protection paternaliste que l'homme supérieur offrirait à l'orphelin, aux débiles mentaux et aux citoyens de second ordre. Le Coran écrit dans la sourate 24 :

« Et dites à la femme non croyante d'abaisser son regard et d'être modeste, de manifester de son ornement ce qui est seulement apparent et de baisser le voile sur son sein pour ne révéler ses ornements qu'à son époux ou à ses familiers (ou même à des serviteurs qui sont privés de leur virilité, les eunuques). »

Le livre sacré déclare de manière fort explicite que l'homme est supérieur à la femme, exhorte la femme à se soumettre à son mari et conseille à l'homme de battre ses épouses et de les envoyer à leurs lits si elles se comportent mal ou n'obéissent pas.

Il rend également clair que l'acte sexuel a un caractère mâle et unilatéral. L'être humain est donc l'homme mâle! La femme, elle, appartient à une catégorie dont la dimension humaine reste ambiguë. Elle n'est définie qu'en termes de sa fonction sexuelle. Comme entité, elle est terre, elle est propriété foncière, elle est inerte.

Dès leur plus jeune âge, les filles apprennent à obéir. Un garçon peut respecter la femme qui appartient à sa famille, mais il méprisera toute femme qui n'appartient pas au groupe familial qui est le sien, à moins qu'elle soit destinée à l'épouser. En ce qui le concerne, toute femme non voilée est une

2 John Laffin.

femme qui délibérément s'offre au mâle, par conséquent, elle fera l'objet de son mépris. Tout mâle ne respectera que les mères ou les femmes âgées. Durant toute son enfance, il apprendra que la femme n'existe que pour le service et le plaisir de l'homme-mâle. L'obsession pour la chasteté féminine qui hante le mâle arabe fait courir un grave danger à toute femme, si elle venait à commettre la moindre erreur.

Il est étonnant, voire ironique, que selon l'islam la femme ne soit pas seulement sexuellement plus désirable que ne semble être la femme occidentale il y a quelques générations, mais qu'elle soit encore plus passionnée que l'homme! La majorité des musulmans regardent la femme comme étant la chasseresse et l'homme la victime passive de son ardeur. Les besoins sexuels supposés font de la femme le symbole de la déraison, du désordre, de ce qui est une force naturelle anti-divine, disciple ou suppôt du diable. Cette idée de la femme se fonde sur l'idée selon laquelle elle jouirait d'une plus grande capacité sexuelle, à moins qu'elle ne remonte à la malheureuse expérience du prophète avec ses nombreuses épouses et concubines.

Quelle que soit l'origine d'une telle idée de la sexualité féminine, elle est considérée comme tellement puissante qu'elle constituerait un réel danger pour la société. Simultanément, la civilisation islamique tient beaucoup à la satisfaction sexuelle et considère la femme non restreinte comme le défi le plus dangereux lancé aux mâles cherchant à se soumettre aux commandements d'Allah; car c'est bien lui qui porte le plus grand fardeau de l'obligation du devoir religieux.

Or, les ardents désirs de la femme ainsi que son irrésistible attrait lui donneraient un pouvoir supérieur sur l'homme, rivalisant avec la puissance d'Allah. Laissés à eux-mêmes, les hommes succomberaient aux femmes et abandonneraient Allah. Deux menaces sont envisageables pour la société musulmane, écrit un auteur marocain : l'infidèle de l'extérieur et la femme de l'intérieur. Il poursuit : « *La totalité du complexe social peut se voir comme une défense contre le pouvoir disloquant de la sexualité féminine.* »

On comprend qu'à l'heure actuelle les restrictions portées à l'activité sexuelle soient motivées davantage par des considérations de préservation de la société que par souci envers l'ordre moral. L'existence du musulman témoigne d'une dimension politique divisible dans les rapports entre les deux sexes.

La civilisation musulmane pense que la femme séduira tout homme disponible. Cette pensée structure la société pour empêcher que cela ne se produise et, pour y remédier, elle crée des espaces séparés pour réduire le contact entre l'homme et la femme. Selon la Sharia, un homme et une femme qui se trouvent ensemble en privé seront soupçonnés d'avoir eu des rapports sexuels. Il faut prévenir de telles situations. Les musulmans qui ne pourraient maîtriser leur sexualité ne doivent même pas la tenter. Aussi la séparation physique des sexes caractérise la vie quotidienne du monde musulman. Tout homme et femme considérés comme étant mutuellement attirés seront séparés.

La société islamique encouragera donc les femmes à rester à l'intérieur du foyer. Elles ne doivent sortir que pour des raisons spécifiques, acceptables aux hommes, telles que les courses ou la visite à des proches. L'idéal serait que celle qui jouit d'une situation aisée et possède des domestiques la

rendant capable de rester à l'intérieur le fasse pendant des dizaines d'années. C'est la pire forme de réclusion qui puisse exister, tout en n'étant pas qualifiée comme telle. L'homme qui peut bénéficier d'un tel avantage gardera la femme à la maison. Dans certains pays, ce sont les hommes qui achètent les vêtements et même les sous-vêtements des femmes de la famille. On a constaté que, de toutes les grandes civilisations de l'histoire, c'est la civilisation musulmane arabe qui compte la plus grande proportion de femmes illettrées, le plus bas niveau de scolarité pour filles et, parlant de manière générale, le plus petit nombre de femmes employées.

Qu'ils soient conservateurs ou progressistes, les musulmans considèrent le mariage comme la plus importante des institutions sociales. La valeur sociale et religieuse d'une vie de famille est fortement soulignée. Bien que l'homme musulman puisse avoir quatre femmes, la polygamie est pratiquée par moins de 4 % des populations musulmanes. Le Coran permet de prendre d'autres femmes seulement dans des circonstances spéciales, telles que lorsqu'une veuve n'a pas les moyens de subvenir à ses besoins ou bien lorsque la femme devient physiquement ou mentalement handicapée. Si un mari a épousé plus d'une femme, il lui est légalement exigé de les traiter avec équité.

La femme est l'adversaire de l'homme. Celle qui outrepassé sans cesse les limites de l'espace du mâle est par définition une ennemie. Elle n'a aucun droit de se servir de l'espace masculin. Si elle s'y aventure, elle y sème le désordre et apporte le trouble de l'esprit. En réalité, elle commet un acte d'agression simplement par sa présence; elle dérange l'ordre traditionnel d'Allah en incitant l'homme à tomber dans la fornication. L'homme, quant à lui, aura tout à perdre d'une telle rencontre; la paix de l'esprit, la détermination de soi, l'allégeance à Allah, le prestige social.

---

**Aaron Kayayan**, pasteur

*Connaissance de l'islam*. Foi et Vie Réformées. 1994, 2011.

L'auteur (1928-2008) a été pasteur réformé en France et a exercé un ministère radiophonique pour l'Europe, le Québec, l'Afrique francophone et l'Arménie.

[www.ressourceschretiennes.com](http://www.ressourceschretiennes.com)



2016. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))